

Rubriques	France	Exportation	31/03/2023	31/03/2022
Ventes de marchandises	126 704 901	21 369 637	148 074 538	135 289 761
Production vendue de biens	39 255 399	3 972 697	43 228 096	48 810 268
Production vendue de services	4 157 931	-659 821	3 498 110	3 381 467
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>170 118 231</b>	<b>24 682 513</b>	<b>194 800 744</b>	<b>187 481 495</b>
Production stockée			-5 847 084	-699 429
Production immobilisée			26 552	5 755
Subventions d'exploitation			4 000	10 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 673 032	2 345 334
Autres produits			47 230 566	53 246 784
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>238 887 810</b>	<b>242 389 939</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			126 878 890	118 759 333
Variation de stock (marchandises)			-6 736 659	-5 502 803
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			25 820 541	31 465 464
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 090 540	760 627
Autres achats et charges externes			60 601 683	64 394 845
Impôts, taxes et versements assimilés			2 417 374	2 611 055
Salaires et traitements			17 800 338	23 088 921
Charges sociales			9 543 348	9 717 337
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 294 958	2 747 471
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			880 040	1 417 749
Dotations aux provisions			1 448 734	808 547
Autres charges			1 007	8 221
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>240 859 714</b>	<b>250 276 768</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-1 971 904</b>	<b>-7 886 829</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			4 091 842	4 348 604
Autres intérêts et produits assimilés				6 371
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 408	46 109
Différences positives de change			80 717	27 420
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>4 173 967</b>	<b>4 428 504</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			2 883	1 408
Intérêts et charges assimilées			570 701	669 403
Différences négatives de change			51 193	62 340
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>624 777</b>	<b>733 152</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>3 549 190</b>	<b>3 695 353</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>1 577 286</b>	<b>-4 191 476</b>

Rubriques	31/03/2023	31/03/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	73 476	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 295 528	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		1 174 902
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 369 004</b>	<b>1 174 902</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	794 017	1 053 739
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 084	270
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 579 711	1 329 229
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 376 812</b>	<b>2 383 238</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 007 808</b>	<b>-1 208 336</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-30 137	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>244 430 781</b>	<b>247 993 346</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>243 831 166</b>	<b>253 393 158</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>599 615</b>	<b>-5 399 812</b>

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2023	31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	25 820	25 820		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 987 868	6 581 125	1 406 743	1 162 233
Fonds commercial	1 768 382	1 180 717	587 665	587 664
Autres immobilisations incorporelles	2 394 821		2 394 821	1 351 926
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	3 976 877	982 508	2 994 369	2 965 183
Constructions	20 768 136	14 803 970	5 964 166	6 642 789
Installations techniques, matériel, outillage	41 241 574	34 436 918	6 804 656	7 606 696
Autres immobilisations corporelles	3 028 549	2 571 960	456 589	557 203
Immobilisations en cours	292 783		292 783	1 245 449
Avances et acomptes	7 624		7 624	9 468
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 932	6 932		
Autres immobilisations financières	120 065		120 065	120 809
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>81 619 431</b>	<b>60 589 950</b>	<b>21 029 481</b>	<b>22 249 421</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	3 632 409	384 749	3 247 660	3 500 419
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	14 450 066	115 217	14 334 849	8 580 646
Marchandises	6 835 358	558 039	6 277 319	10 131 239
Avances et acomptes versés sur commandes	66 702		66 702	25 589
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	9 869 239	168 394	9 700 845	20 015 696
Autres créances	133 162 049		133 162 049	133 364 978
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	83 656		83 656	4 369 602
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	1 589 102		1 589 102	1 868 456
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>169 688 581</b>	<b>1 226 399</b>	<b>168 462 182</b>	<b>181 856 625</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	2 883		2 883	1 408
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>251 310 895</b>	<b>61 816 349</b>	<b>189 494 546</b>	<b>204 107 454</b>

Rubriques	31/03/2023	31/03/2022
Capital social ou individuel ( dont versé : )	38 524 860	38 524 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport	100 638 033	100 638 034
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )	931 656	931 656
Réserve légale	3 852 486	3 852 486
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )	9 146 942	9 146 942
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	1 678 436	1 678 436
Report à nouveau	-11 848 875	-6 449 062
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>599 615</b>	<b>-5 399 813</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	7 167 499	6 404 870
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>150 690 652</b>	<b>149 328 410</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	860 346	1 016 358
Provisions pour charges	6 495 442	7 169 350
<b>PROVISIONS</b>	<b>7 355 788</b>	<b>8 185 708</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		19
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	1 400	1 400
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 356 072	2 622 763
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 576 388	24 958 204
Dettes fiscales et sociales	9 719 707	14 077 449
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 586 191	3 331 006
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	1 195 719	1 598 026
<b>DETTES</b>	<b>31 435 477</b>	<b>46 588 867</b>
Ecarts de conversion passif	12 629	4 470
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>189 494 546</b>	<b>204 107 454</b>

**EXIDE TECHNOLOGIES S.A.S.**

Société par actions simplifiée au capital de 38.524.860 euros  
Siège social : 5 à 7 allée des Pierres Mayettes – 92230 Gennevilliers  
RCS : 682 030 895 R.C.S. Nanterre

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

L'an deux mille vingt-trois, le 3 août à 10 heures, au siège de la société,

**Est présente :**

- La Société EXIDE HOLDING EUROPE, associé unique de la Société Exide Technologies S.A.S., représentée par Mr Stefan STUBING, son Président.

**Est absente et excusée :**

- La Société KPMG AUDIT, Commissaire aux comptes, représentée par Madame Alexandra SAASTAMOINEN, dûment convoquée.

Mme Dianna DE COTIIS est désignée comme secrétaire de séance.

\* \* \*  
\* \*  
\*

Après avoir déclaré avoir reçu les documents suivants dans les formes et délais légaux, à savoir :

- La lettre de convocation de l'associé unique ainsi que du commissaire aux comptes en date du 31 juillet 2023 ;
- Le rapport de gestion du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 mars 2023 ;
- Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023, son annexe et son inventaire ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023,
- Le texte des résolutions proposées par le Président et soumises au vote de l'assemblée.

L'associé unique déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 ;
- 2) Approbation du rapport de gestion du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 mars 2023 ;
- 3) Approbation du rapport général du Commissaire aux comptes ;
- 4) Dépenses somptuaires ;
- 5) Quitus au Président ;
- 6) Affectation des résultats et Distribution de dividende ;
- 7) Pouvoirs pour les formalités.

**L'ASSOCIE UNIQUE ARRETE LES DECISIONS SUIVANTES :**

**1<sup>ère</sup> RESOLUTION**  
*(Approbation des comptes)*

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice social clos le 31 mars 2023 ainsi que du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et qui se soldent par **bénéfice de 599 615 euros**.

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION**  
(Dépenses somptuaires)

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'une somme de **229 892 euros** a été enregistrée au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles fiscalement visés à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION**  
(Quitus au Président)

L'associé unique donne quitus de sa gestion au Président.

**4<sup>ème</sup> RESOLUTION**  
(Affectation des résultats et Distribution de dividende)

L'associé unique approuve la proposition du Président sur l'affectation du résultat.

Par conséquent et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 fait apparaître **un bénéfice de 599 615 euros**, l'associé unique décide de l'affecter en totalité au compte « Report à nouveau » qui passerait ainsi de **- 11 848 873 euros** à un montant de **- 11 249 258 euros**.

L'associé unique, après avoir constaté qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices, décide de ne procéder à aucune distribution de dividendes pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

**5<sup>ème</sup> RESOLUTION**  
(Pouvoirs)

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme des présentes aux fins d'accomplir toutes les formalités légales requises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10h30 heures.

Les décisions de l'associé unique sont constatées par le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.



**Pour EXIDE HOLDING EUROPE**  
Monsieur Stefan STUBING



**Secrétaire de séance**  
Madame Dianna DE COTIIS

\* \* \*  
\* \* \*  
\* \* \*

**LISTE DES ANNEXES:**

- 1) Copie de la lettre de convocation adressée à l'associé unique le 31 juillet 2023
- 2) Copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes le 31 juillet 2023.



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# Exide Technologies S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023  
Exide Technologies S.A.S.  
5, allée des Pierres Mayettes - 92230 Gennevilliers

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## **Exide Technologies S.A.S.**

5, allée des Pierres Mayettes - 92230 Gennevilliers

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2023

À l'attention de l'Associé unique de la société Exide Technologies S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Exide Technologies S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les stocks, les créances clients et les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous ont été adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 27 juillet 2023

KPMG SA

Signature numérique  
de Alexandra  
Saastamoinen  
Date : 2023.07.27  
08:15:49 +02'00'

Alexandra Saastamoinen

Associée



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# Exide Technologies S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023  
Exide Technologies S.A.S.  
5, allée des Pierres Mayettes - 92230 Gennevilliers

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## **Exide Technologies S.A.S.**

5, allée des Pierres Mayettes - 92230 Gennevilliers

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2023

À l'attention de l'Associé unique de la société Exide Technologies S.A.S.,

### **Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Exide Technologies S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les stocks, les créances clients et les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous ont été adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 27 juillet 2023

KPMG SA

Signature numérique  
de Alexandra  
Saastamoinen  
Date : 2023.07.27  
08:15:49 +02'00'

Alexandra Saastamoinen

Associée



# **EXIDE TECHNOLOGIES**

**5 ALLEE DES PIERRES MAYETTES**

**92636 GENNEVILLIERS CEDEX**

*Comptes au 31/03/2023*

---

A large, solid grey rectangular area occupies the lower half of the page, positioned below a horizontal blue bar. This area appears to be a placeholder for content that is not visible in this view.

**- SOMMAIRE -**

Note préliminaire	2
-------------------	---

**Section****Comptes annuels**

Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
Compte de résultat	6

**ANNEXE**

Règles et Méthodes Comptables	8
-------------------------------	---

**Informations sur Bilan et Compte de résultat**

Immobilisations	15
Amortissements	16
Ecarts de réévaluation	17
Provisions et dépréciations	18
Créances et dettes	19
Produits à recevoir	20
Charges à payer	21
Produits et charges constatés d'avance	22
Composition du capital social	23
Variation des capitaux propres	24
Ventilation du chiffre d'affaires	25
Charges et produits exceptionnels	26

**Engagements financiers et autres informations**

Engagements de crédit-bail	28
Engagements hors bilan	29
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	30
Effectif moyen	31

Le total au bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023, est de 189 494 546 EUR.

Le compte de résultat dégage un profit de 599 615 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 avril 2022 au 31 mars 2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ceux-ci ont été arrêtés par le Président Stefan Stübing en date du 25 Juillet 2023.

Les données chiffrées sont valorisées en euros.

# Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2023	31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	25 820	25 820		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 987 868	6 581 125	1 406 743	1 162 233
Fonds commercial	1 768 382	1 180 717	587 665	587 664
Autres immobilisations incorporelles	2 394 821		2 394 821	1 351 926
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	3 976 877	982 508	2 994 369	2 965 183
Constructions	20 768 136	14 803 970	5 964 166	6 642 789
Installations techniques, matériel, outillage	41 241 574	34 436 918	6 804 656	7 606 696
Autres immobilisations corporelles	3 028 549	2 571 960	456 589	557 203
Immobilisations en cours	292 783		292 783	1 245 449
Avances et acomptes	7 624		7 624	9 468
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 932	6 932		
Autres immobilisations financières	120 065		120 065	120 809
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>81 619 431</b>	<b>60 589 950</b>	<b>21 029 481</b>	<b>22 249 421</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	3 632 409	384 749	3 247 660	3 500 419
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	14 450 066	115 217	14 334 849	8 580 646
Marchandises	6 835 358	558 039	6 277 319	10 131 239
Avances et acomptes versés sur commandes	66 702		66 702	25 589
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	9 869 239	168 394	9 700 845	20 015 696
Autres créances	133 162 049		133 162 049	133 364 978
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	83 656		83 656	4 369 602
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	1 589 102		1 589 102	1 868 456
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>169 688 581</b>	<b>1 226 399</b>	<b>168 462 182</b>	<b>181 856 625</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	2 883		2 883	1 408
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>251 310 895</b>	<b>61 816 349</b>	<b>189 494 546</b>	<b>204 107 454</b>

Rubriques	31/03/2023	31/03/2022
Capital social ou individuel ( dont versé : )	38 524 860	38 524 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport	100 638 033	100 638 034
Ecart de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )	931 656	931 656
Réserve légale	3 852 486	3 852 486
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )	9 146 942	9 146 942
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	1 678 436	1 678 436
Report à nouveau	-11 848 875	-6 449 062
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>599 615</b>	<b>-5 399 813</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	7 167 499	6 404 870
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>150 690 652</b>	<b>149 328 410</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	860 346	1 016 358
Provisions pour charges	6 495 442	7 169 350
<b>PROVISIONS</b>	<b>7 355 788</b>	<b>8 185 708</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		19
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	1 400	1 400
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 356 072	2 622 763
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 576 388	24 958 204
Dettes fiscales et sociales	9 719 707	14 077 449
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 586 191	3 331 006
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	1 195 719	1 598 026
<b>DETTES</b>	<b>31 435 477</b>	<b>46 588 867</b>
Ecart de conversion passif	12 629	4 470
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>189 494 546</b>	<b>204 107 454</b>

Rubriques	France	Exportation	31/03/2023	31/03/2022
Ventes de marchandises	126 704 901	21 369 637	148 074 538	135 289 761
Production vendue de biens	39 255 399	3 972 697	43 228 096	48 810 268
Production vendue de services	4 157 931	-659 821	3 498 110	3 381 467
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>170 118 231</b>	<b>24 682 513</b>	<b>194 800 744</b>	<b>187 481 495</b>
Production stockée			-5 847 084	-699 429
Production immobilisée			26 552	5 755
Subventions d'exploitation			4 000	10 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 673 032	2 345 334
Autres produits			47 230 566	53 246 784
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>238 887 810</b>	<b>242 389 939</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			126 878 890	118 759 333
Variation de stock (marchandises)			-6 736 659	-5 502 803
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			25 820 541	31 465 464
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 090 540	760 627
Autres achats et charges externes			60 601 683	64 394 845
Impôts, taxes et versements assimilés			2 417 374	2 611 055
Salaires et traitements			17 800 338	23 088 921
Charges sociales			9 543 348	9 717 337
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 294 958	2 747 471
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			880 040	1 417 749
Dotations aux provisions			1 448 734	808 547
Autres charges			1 007	8 221
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>240 859 714</b>	<b>250 276 768</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-1 971 904</b>	<b>-7 886 829</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			4 091 842	4 348 604
Autres intérêts et produits assimilés				6 371
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 408	46 109
Différences positives de change			80 717	27 420
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>4 173 967</b>	<b>4 428 504</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			2 883	1 408
Intérêts et charges assimilées			570 701	669 403
Différences négatives de change			51 193	62 340
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>624 777</b>	<b>733 152</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>3 549 190</b>	<b>3 695 353</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>1 577 286</b>	<b>-4 191 476</b>

Rubriques	31/03/2023	31/03/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	73 476	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 295 528	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		1 174 902
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 369 004</b>	<b>1 174 902</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	794 017	1 053 739
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 084	270
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 579 711	1 329 229
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 376 812</b>	<b>2 383 238</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 007 808</b>	<b>-1 208 336</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-30 137	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>244 430 781</b>	<b>247 993 346</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>243 831 166</b>	<b>253 393 158</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>599 615</b>	<b>-5 399 812</b>

Les comptes annuels de l'exercice 2022/2023 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 janvier 2014 modifié par le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif au plan comptable général, répondant aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

#### *IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES*

La société a appliqué, à compter du 1er avril 2005, les règlements CRC 2002-10 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation, et l'évaluation des actifs, en utilisant la méthode simplifiée, dite prospective, admises par ces règlements.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, à l'exclusion des frais financiers) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation en retenant les critères suivants :

- Les terrains ont été évalués en tenant compte de valeurs d'utilité confirmées par expertises,
- Les différentes catégories de biens amortissables ont été réévalués par application aux valeurs nettes au 31 décembre 1976 des coefficients définis par l'arrêté du 24 mars 1978, tant pour les constructions que pour les autres biens.
- Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition et dépréciées en fonction des critères de recouvrabilité.

A fin mars 2023, toutes ces immobilisations sont totalement amorties. Les valeurs réévaluées, les montants de la réserve de la provision spéciale de réévaluation figurant au bilan au 31 mars 2023 sont détaillés dans les notes dans le bilan.

La valeur des actifs incorporels et corporels est testée dès qu'un risque de perte de valeur est identifié. Le test consiste à rapprocher la valeur nette comptable de ces actifs des flux de trésorerie futurs établis sur la base des plans à moyen terme. Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur des flux de trésorerie actualisés, une provision pour dépréciation est comptabilisée correspondant à l'écart entre la somme de ces flux et la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilité prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations	Amortissements	Amortissements
	Pour Dépréciation	fiscalement pratiqués
Marques	5% L	5% L
Logiciels	33% L	33% L
Constructions	3,33% à 5% L	5 % L
Aménagements des constructions	15% L	5% L
Installations techniques, mat.outillage	6,67% à 20% L	10 à 16,67% D
Install. générales agencts, aménagts	20 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20% à 33% L	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économique. Lorsqu'un amortissement sur une durée plus courte ou un amortissement dégressif sont admis fiscalement, un amortissement dérogatoire est constaté au passif.

### **STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. (FIFO)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et charges directes et indirectes de fabrication et excluant donc les frais généraux, financiers et commerciaux.

Les stocks d'outillages, de pièces de rechanges et de matières consommables sont valorisés au coût d'achat.

Les produits en stocks sont dépréciés en fonction de leur obsolescence et des risques de non-utilisation.

Au 31 mars 2023, les produits en stock n'ayant pas subi de mouvement entre 12 et 24 mois sont dépréciés à 50%, au-delà de 24 mois, ils sont dépréciés à 90%. Les 10% non dépréciés représentent la valeur du plomb à recycler.

### **CREANCES ET DETTES**

Les créances et dettes sont retenues pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

La société a fait évoluer son contrat d'affacturage avec la société Eurofactor du full factoring au rechargement de balance. Le montant net mobilisé au 31 mars 2023 s'élève à 31,9 K€, et tient compte du fonds de réserve et du compte de garantie.

#### **Cash Pool Européen:**

Dans le cadre du contrat de cash pool européen, Exide Technologies SAS, à fin mars 2023, passe d'une position prêteuse d'environ 6,3 M€ au 31 mars 2022 à une position prêteuse d'environ 2,2 M€ au 31 mars 2023.

**Prêt EHE:**

Pour rappel, la créance de cash pool avait fait l'objet d'une conversion en prêt avec Exide Holding Netherlands B.V. (EHN) pour 112 M€ le 10 mars 2017. Le 23 mars 2017, Exide Technologies SAS a cédé ce prêt et les intérêts pour 112,2 M€ à Exide Holding Europe SAS (EHE) en contrepartie de la mise en place d'un nouveau contrat de prêt entre Exide Technologies et EHE.

A la clôture annuelle, dans le cadre du prêt accordé par Exide Technologies SAS à Exide Holding Europe SAS (EHE), Exide Technologies SAS passe d'une position prêteuse de 112,2 M€ au 31 mars 2022 à une position prêteuse de 115 M€ au 31 mars 2023. Le taux d'intérêts annuel est de 3,26%.

**PROVISIONS REGLEMENTEES**

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Les amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre les amortissements dégressifs et linéaires.

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges couvrent notamment :

- Coûts liés à la garantie:

Division industrielle : provisions évaluées en tenant compte des taux de retour par catégorie, ainsi que d'une analyse spécifique pour les cas spécifiques. Division Transportation : la majorité des provisions est évaluée sur la base de données contractuelle.

- Provisions litiges salariés:

Les risques liés aux litiges et procès sont évalués au cas par cas en prenant en compte les conseils des avocats en charge des dossiers.

- Provisions pour restructuration:

Une provision pour la réorganisation de l'usine de Lille était comptabilisée pour un montant de 80 K€ au 31 mars 2022, elle est de 80 K€ au 31 mars 2023. Une provision pour restructuration liée au projet OTC (order to cash) a été comptabilisée à hauteur de 416 K€ au 31 mars 2022, elle est de 279 K€ au 31 mars 2023.

- Pensions & assimilés : Les indemnités de départ à la retraite (IDR) sont évaluées sur une base faisant référence aux conventions collectives de la métallurgie sur la base d'une demande du salarié pour un départ à taux plein.

Ce calcul tient compte d'un taux d'actualisation validé par le groupe de 3,90%, d'un taux de progression des salaires de 2% pour les non-cadres et les cadres (incluant le taux d'inflation) et la table de mortalité utilisée est INSEE TV/TD 2010-2012. Un cabinet d'actuaire est chargé d'établir ces calculs.

L'âge de la retraite pris en compte :

- Cadres nés à partir de 1950 : 65 ans
- Non cadres nés à partir de 1950 : 63 ans

La provision IDR concerne l'ensemble du personnel et son montant est de 3,813K€ à fin mars 2023.

Les médailles liées à l'ancienneté sont provisionnées pour un montant de 220K€ à fin mars 2023. Le droit à la médaille du travail est valorisé à 1.700€ pour 20 ans et 30 ans d'ancienneté (non soumis à charges sociales).

- Provisions pour risques environnement:

Cette provision est calculée en fonction des différents Arrêtés Préfectoraux et des risques évalués par Exide Technologies SAS avec l'assistance d'experts. Le montant de la provision au 31 mars 2023 est de 2.292K€

- Lille : 2.216 K€
- Vierzon : 77 K€

La provision concernant Lille inclut une provision exceptionnelle de 1,5 M€ destinée à répondre aux dispositions d'un arrêté préfectoral environnemental pour la gestion des terrains extérieurs à son usine.

- Provision pour risque de change:

Si une perte de change latente existe à la fin de l'exercice, une provision est enregistrée pour le montant de cette perte latente. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur aux cours fin de mois utilisés par le Groupe Exide, l'écart avec les taux BDF étant non significatifs.

- Les autres risques sont évalués au cas par cas

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Dans le cadre de sa stratégie pour engager son entreprise vers un avenir solide et durable, Exide a conclu, le 26 octobre 2020, le transfert de propriété de l'ensemble des activités EMEA et APAC vers la nouvelle société fondée sous la raison sociale Energy Technologies Holdings LLC.

Les principaux éléments des business plans et des stratégies sous-jacents du groupe incluent :

- Générer une croissance rentable des revenus en se concentrant sur des segments ciblés et des clients clés où la société peut offrir une valeur différenciée, y compris une croissance continue des produits AGM et EFB
- des investissements axés sur l'amélioration des processus de fabrication, compléter la capacité de production, sur les réductions de coûts et les améliorations de la qualité
- Continuer à renforcer les liquidités et les flux de trésorerie d'exploitation de la Société en obtenant des facilités de crédit supplémentaires, des plans de réduction du fonds de roulement et en minimisant et/ou en éliminant les coûts relatifs au maintien des anciens sites non opérationnels
- Continuer à investir dans la recherche, le développement et l'ingénierie dans le but de développer des produits au plomb améliorés ainsi que des produits utilisant des chimies alternatives, y compris le lithium
- Se concentrer sur l'augmentation des capacités d'ingénierie des logiciels et des systèmes électriques pour prendre en charge la vente de solutions complètes de stockage d'énergie.

Au 31 mars 2023, le Groupe disposait d'une liquidité totale de 88,2 millions d'euros composée de trésorerie de 54,8 millions d'euros et d'une disponibilité au titre de diverses facilités de crédit européennes de 33,4 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2022, le Groupe a obtenu une nouvelle facilité de financement en signant un accord de facilité de crédit de 80,0 millions d'euros avec PKO Bank Polski basée en Pologne. Plusieurs entités Exide, dont Exide France se sont portés garantes de ce prêt, contre une rémunération. Exide France, à la suite de l'ouverture d'un compte bancaire auprès de la succursale allemande de PKO Bank Polski S.A., a nantit ce compte et tout droit afférent à ce compte à PKO BP S.A.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Energy Technologies Holding LLC et toutes ses filiales détenues majoritairement.

Exide Technologies SAS est la filiale française détenue à 100% par Exide Holding Europe SAS.

Le palier de consolidation au niveau d'Exide Holding Europe SAS (EHE) n'est pas requis.

#### **RESULTAT FISCAL ET INTEGRATION FISCALE**

Le résultat fiscal d'Exide Technologies SAS est excédentaire de 1 224 K€ au titre de l'exercice 2023, et vient s'imputer sur les déficits reportables.

Le montant de l'impôt constaté est nul.

Le cumul des reports déficitaires au 31 mars 2023 s'élève à 57.138 K€.

Un contrôle fiscal commencé en année fiscale 2022 s'est terminé en 2023, une notification formelle a été reçue par la société.

Il est rappelé que conformément à l'article 223A du CGI, Exide Technologies SAS a signé en 1996 avec EHE une convention d'intégration fiscale pour le régime de groupe et qu'elle transfère l'impôt sur les sociétés à la société EHE, société tête de groupe pour cette intégration.

#### **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

L'activité de la société au cours de l'année fiscale 2023 a été marquée par une augmentation du chiffre d'affaires de 4.0 % dans une conjoncture économique difficile et dans un environnement extrêmement concurrentiel. La situation géopolitique en Europe a considérablement changé à la suite de l'invasion russe en Ukraine entraînant la hausse sans précédent des prix de l'électricité, ainsi qu'une hausse des approvisionnements et coûts de production impactant les marges d'activités. D'abord tirée par les prix de l'énergie, l'inflation n'a cessé de progresser sur l'année à des niveaux sans précédent depuis la création de l'euro. L'invasion a également affecté les volumes de ventes de la société à la fois directement, car Exide a choisi de ne pas faire d'affaires en Russie, et indirectement : volumes, perturbations de la chaîne d'approvisionnement et autres impacts du conflit. Le prix moyen du plomb, coté à la Bourse des métaux de Londres (« LME »), a augmenté en moyenne de 2.7% entre les deux exercices, atteignant une moyenne de 2020€/tonne au cours de l'année fiscale 2023 comparé à une moyenne de 1967€/tonne sur l'année précédente.

La société n'a pas été en mesure de répercuter toutes les hausses sur ses prix de vente, ce qui a porté à une sélection de certains clients et à une réduction du volume des ventes. La surcapacité de fabrication qui en est suivie a été gérée avec des mesures efficaces, qui ont permis la baisse des charges d'exploitation de 3.7 % comparé à l'exercice précédent.

La société assure son activité opérationnelle d'une part et de l'autre des activités de gestion du Groupe et de centralisation des coûts. Elle centralise la facturation des prestations de services rendues par les entités européennes au bénéfice des entités européennes du groupe Exide. L'intégralité des coûts supportés par Exide

France dans ce cadre sont alloués aux différents bénéficiaires des services après prise en compte d'une marge sur les coûts engagés directement par Exide France dans le cadre de la réalisation de ces prestations de services.

La société emploie une majorité des managers au niveau du groupe, elle conserve à ce titre des coûts « Steward Ship » qu'elle ne refacture pas au titre des Management Fees.

#### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun évènement significatif n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été préparé.

# Informations sur Bilan et Compte de résultat

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>	25 820		
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	10 171 250	3 401 450	
Terrains	3 886 936	89 941	
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre	9 934 674	4 800	
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	10 845 700	33 912	
Install. techniques, matériel et outillage ind.	41 160 326	715 633	
Installations générales, agenc., aménag.	730 530	16 510	
Matériel de transport	8 178		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 122 464	212 778	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 245 449	679 889	
Avances et acomptes	9 468	180 909	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>69 943 725</b>	<b>1 934 372</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	127 741	11 874	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>127 741</b>	<b>11 874</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>80 268 536</b>	<b>5 347 696</b>	

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>			25 820	
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>		1 421 629	12 151 071	
Terrains			3 976 877	
Constructions sur sol propre		45 138	9 894 336	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		5 812	10 873 800	
Installations techn., matériel et outillages ind.		634 385	41 241 574	
Installations générales, agencements divers		7 822	739 218	
Matériel de transport			8 178	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		54 089	2 281 153	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		1 632 555	292 783	
Avances et acomptes		182 753	7 624	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>2 562 554</b>	<b>69 315 543</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		12 618	126 997	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>12 618</b>	<b>126 997</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 996 801</b>	<b>81 619 431</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	25 820			25 820
Fonds commercial	1 180 718			1 180 718
Autres immobilisations incorporelles	5 888 707	725 691	33 274	6 581 124
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 095 245</b>	<b>725 691</b>	<b>33 274</b>	<b>7 787 662</b>
Terrains	921 753	197 325	136 570	982 508
Constructions sur sol propre	6 754 825	384 748	214 943	6 924 630
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	7 382 761		-496 579	7 879 340
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 553 630	2 380 928	1 497 640	34 436 918
Installations générales, agenc. et aménag. divers	648 158	29 852	11 015	666 995
Matériel de transport	8 178			8 178
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 647 633	514 086	264 932	1 896 787
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>50 916 938</b>	<b>3 506 939</b>	<b>1 628 521</b>	<b>52 795 356</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>58 012 183</b>	<b>4 232 630</b>	<b>1 661 795</b>	<b>60 583 018</b>

#### VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.		701 338			131 202		570 136
<b>INCORPOREL.</b>		<b>701 338</b>			<b>131 202</b>		<b>570 136</b>
Terrains		39 586			14 963		24 623
Construct.							
- sol propre		34 237			22 727		11 510
- sol autrui							
- installations		191 993			211 171		-19 178
Install. Tech.		451 680			282 486		169 194
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau		51 007			44 664		6 343
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>		<b>768 503</b>			<b>576 011</b>		<b>192 492</b>
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>		<b>1 469 841</b>			<b>707 213</b>		<b>762 628</b>

#### Charges réparties sur plusieurs exercices

	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

CADRE A	Détermination montant écarts		Utilisation marge supplémentaire amortissements			Montant de la prov.spéciale fin d'exercice
	Augm. montant brut immo.	Augm. montant amortissements	Montant suppl. amortissements	Fraction résid. éléments cédés	Montant cumulé à la fin d'exercice	
Concessions,brevets						
Fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Inst.,mat.,outil.ind.						
Aut. immo.corpo						
Immo. en cours						
Participations						
Aut. titres immo						
<b>TOTAUX</b>						

## CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31/12/1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		931 656
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	<b>931 656</b>

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	6 404 870	1 469 842	707 214	7 167 498
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>6 404 870</b>	<b>1 469 842</b>	<b>707 214</b>	<b>7 167 498</b>
Provisions pour litiges	524 282	171 123	592 136	103 269
Provisions pour garanties données aux clients	490 668	887 133	623 607	754 194
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	1 408	2 883	1 408	2 883
Provisions pour pensions, obligations similaires	4 604 060	428 719	1 219 560	3 813 219
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2 565 289	884 061	767 127	2 682 223
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>8 185 707</b>	<b>2 373 919</b>	<b>3 203 838</b>	<b>7 355 788</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	2 278 899			2 278 899
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières	6 932			6 932
Dépréciations stocks et en cours	725 415	1 063 381	730 791	1 058 005
Dépréciations comptes clients	277 037	184 875	293 518	168 394
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>3 288 283</b>	<b>1 248 256</b>	<b>1 024 309</b>	<b>3 512 230</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 878 860</b>	<b>5 092 017</b>	<b>4 935 361</b>	<b>18 035 516</b>
Dotations et reprises d'exploitation		3 982 119	4 589 566	
Dotations et reprises financières		2 883	1 408	
Dotations et reprises exceptionnelles		1 469 842	707 214	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 932		6 932
Autres immobilisations financières	120 065	15 260	104 805
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 851 946	9 851 946	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	23 316	23 316	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	34 185	34 185	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques	124 939	124 939	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 534 324	1 534 324	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	127 115 100		127 115 100
Débiteurs divers	6 642 696	6 642 696	
Charges constatées d'avance	1 589 102	1 589 102	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>147 042 605</b>	<b>19 815 768</b>	<b>127 226 837</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 400	1 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 586 135	15 586 135		
Personnel et comptes rattachés	5 041 462	5 041 462		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 111 979	1 111 979		
Etat : impôt sur les bénéfiques				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 481 230	2 481 230		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 085 036	1 085 036		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	7 043 357	7 043 357		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 397 391	1 397 391		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 747 990</b>	<b>33 747 990</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Comptes	Libellé	31/ 03/ 2023	31/ 03/ 2022	Ecart
<b>Produits à recevoir</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
41811001	FACT A ETABLIR	3 488 568	3 513 316	-24 748
41812000	Clients - factures à établir	1 316 205	10 951 458	-9 635 253
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>4 804 773</b>	<b>14 464 774</b>	<b>-9 660 001</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
40971100	Four. - autres avoirs tiers	240 870	1 170	239 700
40971200	Four. - autres avoirs interco	2 403 974	18 313	2 385 661
42870000	Produits à recevoir	20 907	593	20 314
45580000	INTERETS COURUS A RECEVOIR	0	8 882 968	-8 882 968
46870000	RESERVE EUROFACTOR	3 960 084	4 305 860	-345 776
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>6 625 835</b>	<b>13 208 904</b>	<b>-6 583 069</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>11 430 608</b>	<b>27 673 678</b>	<b>-16 243 070</b>

Comptes	Libellé	31/ 03/ 2023	31/ 03/ 2022	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>DETTES FOURNISSEURS ET OPTES RAT</b>				
40811000	FOURNISSEURS FNP PROV TIERS	4 239 379	3 612 222	627 157
40811001	FOURNISSEURS AUDIT	299 341	445 326	-145 985
40811003	DIVERS	0	5 425	-5 425
40812000	Fournisseurs FNP interco	507 106	8 920 918	-8 413 812
<b>TOTAL DETTES FOURN. ET OPTES RAT</b>		<b>5 045 826</b>	<b>12 983 891</b>	<b>-7 938 065</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
41980000	RRR à accorder et autres avoir	2 070 200	1 859 255	210 945
41981000	RRR	74 244	49 299	24 945
41982000	RRR	418 152	390 471	27 681
41983000	RRR	14 600	8 757	5 843
46866000	CHARGES A PAYER ASSURANCE	16 814	19 036	-2 222
46868000	PROV MARKETING ET AUTRES	791 988	522 782	269 206
46869000	PROV MARKETING ET AUTRES	46 938	32 629	14 309
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>3 432 936</b>	<b>2 882 229</b>	<b>550 707</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
42820000	Dettes et provisions pour cong	4 143 008	4 180 570	-37 562
42862000	Autres chg à payer bonus	0	4 060 482	-4 060 482
42864000	PROV INTERESSEMENT	321 762	324 238	-2 476
42865000	13 MOIS	212 511	216 336	-3 825
42865100	AUTR CHARG A PAYER (COMM)	4 751	4 671	80
42867000	Autres chg à payer indemnités	327 048	676 622	-349 574
44861000	CAP (FORM. TAX APPRENT)	0	103 337	-103 337
44862000	CAP (AIDE AU LOGEMENT)	0	116 283	-116 283
44864000	ETAT - CHARGES A PAYER	376 769	388 486	-11 717
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>5 385 849</b>	<b>10 071 025</b>	<b>-4 685 176</b>
<b>CHARGES A PAYER</b>		<b>13 864 611</b>	<b>25 937 145</b>	<b>-12 072 534</b>

Comptes	Libellé	31/ 03/ 2023	31/ 03/ 2022	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
48610000	Charges constatées d'avance	209 855	219 249	-9 394
48630000	Charges constatées d'avance lo	138 707	120 408	18 299
48640000	Charges constatées d'avance as	65 046	196 405	-131 359
48681000	LOG PREPAYE DE MAINTENANCE	1 175 494	1 332 393	-156 899
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>1 589 102</b>	<b>1 868 455</b>	<b>-279 353</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
48710000	Produits constatés d'avance	-1 223 740	-1 496 589	272 849
48860000	CHARGES A PAYER - SERV PUBLI	-173 651	-101 437	-72 214
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		<b>-1 397 391</b>	<b>-1 598 026</b>	<b>200 635</b>

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	21 051 836			1,83
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		149 328 409	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		149 328 409	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			762 628
Autres variations			
Résultat de l'exercice			599 615
		<b>SOLDE</b>	<b>1 362 243</b>
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			150 690 652

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/03/2023	Total 31/03/2022	%
Vente de marchandises	126 704 901	21 369 637	148 074 538	135 289 761	9,45 %
Production vendue de biens	39 255 399	3 972 697	43 228 096	48 810 268	-11,44 %
Production vendue de services	4 157 931	-659 821	3 498 110	3 381 467	3,45 %
<b>TOTAL</b>	<b>170 118 231</b>	<b>24 682 513</b>	<b>194 800 744</b>	<b>187 481 496</b>	<b>3,90 %</b>

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Dotations aux provisions exceptionnelles	1 579 711	Charges Exceptionnelles
Pénalités	3 084	Pénalités
Autres Charges	794 017	Charges Exceptionnelles
<b>TOTAL</b>	<b>2 376 812</b>	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	73 476	Produits exceptionnels
Produits exceptionnels sur opération en capital	1 295 528	Produits exceptionnels
<b>TOTAL</b>	<b>1 369 004</b>	

# Engagements financiers et autres informations

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>					
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Cumul exercices antérieurs			582 814		582 814
Exercice en cours			87 960		87 960
<b>TOTAL</b>			<b>670 774</b>		<b>670 774</b>
<b>VALEUR NETTE</b>					
			<b>-670 774</b>		<b>-670 774</b>
<b>REDEVANCES PAYEES</b>					
Cumul exercices antérieurs			1 130 673		1 130 673
Exercice en cours			119 018		119 018
<b>TOTAL</b>			<b>1 249 691</b>		<b>1 249 691</b>
<b>REDEVANCES A PAYER</b>					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
<b>TOTAL</b>					
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>					
Montant pris en charge ds exerc.					

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	
<b>Autres engagements donnés</b>	<b>1 358 986</b>
Locations immobilières	994 052
Locations mobilières	364 934
<b>TOTAL</b>	<b>1 358 986</b>

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			599 615
Impôt sur les bénéfices			
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			<b>599 615</b>
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	1 469 842	705 414	764 428
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>1 469 842</b>	<b>705 414</b>	<b>764 428</b>
<b>AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES</b>			
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)</b>			<b>1 364 043</b>

